



Vinci-Autoroutes (travail après la visite; NR du 7 avril)

publié le 09/04/2018

coulonges-sur-l'autize

Visite de Vinci autoroutes

Les élèves de 3^e A, reçus en immersion pendant deux jours dans l'entreprise Vinci Autoroutes à Granzay-Gript, quinze jours auparavant ont présenté plusieurs comptes rendus faisant la synthèse de leurs expériences et des acquis. Six groupes se sont donc relayés devant Valérie Deschler-Bouladoux, inspectrice information et orientation à la DSDEN 79, Claude Chaigne, inspecteur pédagogique régional en sciences et technologies industrielles mais aussi référent pour le parcours avenir au niveau académique, Francis Hatté, coordinateur de la mission académique école entreprise, Morgane Sauzay, responsable de communication et marketing chez Vinci, Frédéric Pommier, principal du collège et les deux professeurs responsables de l'action, Benoît Belaud et Bernard Martin. Chaque groupe devait faire la présentation d'un des ateliers proposés lors de la visite. Travailler en petit collectif, faire des choix, concrétiser la réali-

sation, utiliser les outils mis à disposition, rechercher les documents nécessaires puis oser dire, expliquer et répondre aux questions ont permis aux élèves de prendre confiance en eux et de mieux comprendre le monde de l'entreprise. Mais le but de cette action, organisée dans le cadre du parcours avenir, était aussi de leur permettre de connaître les rouages de Vinci et les enjeux de l'entreprise pour demain : véhicules autonomes, nouveaux modes de paiement, nouvelles mobilités, prise en compte de l'environnement... Cela leur a aussi permis de découvrir des voies professionnelles qu'ils n'imaginaient pas du tout ainsi que des cursus de formations : DUT, BTS, master, voie scolaire ou par apprentissage, contrats d'embauches variés avec formation interne... Ils ont aussi compris l'importance des compétences hors connaissances scolaires dans une candidature : savoir être, autonomie, qualités relationnelles...



Un groupe d'élèves présente l'entreprise Vinci autoroutes.